



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question écrite n° 114729

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la dégradation de l'ambassade de France en Libye. Il souhaiterait connaître la réaction de la France.

Texte de la réponse

La France a dénoncé avec force, dès le mois de février, la répression brutale exercée par le régime de Kadhafi à l'encontre de son peuple qui exprimait ses aspirations à plus de liberté et de démocratie. Elle a également pris une part active à l'intervention militaire, mise en oeuvre à partir du 19 mars 2011 dans le cadre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies pour protéger les populations civiles libyennes. Parmi les réactions à cette prise de position et à l'action résolue de notre pays, le régime de Kadhafi a notamment annoncé la suspension, le 11 mars, de ses relations diplomatiques avec la France. Les locaux de plusieurs ambassades et résidences étrangères à Tripoli, notamment françaises, ont été saccagés et pillés. Ces exactions inadmissibles, commises en violation des conventions internationales, n'ont pas entamé la détermination de la France à agir aux côtés du peuple libyen pour l'aider à se libérer de la tyrannie. En dépit des dommages causés à notre emprise diplomatique, qui nécessiteront d'importants travaux de rénovation, notre ambassade à Tripoli a pu rouvrir dans des locaux temporaires dès le 29 août, soit quelques jours seulement après la chute de Tripoli. Les principaux services de l'ambassade sont aujourd'hui en place. Ils s'étendront bientôt à la ville de Benghazi, avec l'ouverture prochaine d'une antenne de l'Institut français de Libye. Cette remontée en puissance rapide de notre dispositif témoigne de la volonté de la France de renforcer ses relations avec la nouvelle Libye et d'accompagner les autorités de Tripoli dans leurs efforts pour mener à bien la transition politique et la reconstruction du pays. C'est ce message de soutien, au gouvernement intérimaire mais également à la jeunesse libyenne, qu'a souhaité délivrer le ministre d'État lors de son déplacement à Tripoli, les 14 et 15 décembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114729

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7748

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1272